

SERMAISE ET VOUS

Edition n° 20 - Décembre 2012

L'EQUIPE MUNICIPALE VOUS INFORME !

DATES A RETENIR

Le Maire et l'équipe municipale
vous souhaitent



de bonnes fêtes
de fin d'année

5 JANVIER 2013

VŒUX DU MAIRE

à 11h00 à la Grange

6 JANVIER 2013

GALETTE DES ANCIENS

Organisée par le Comité des Fêtes

Renseignements : ☎ 01 60 81 61 37

18 JANVIER 2013

REUNION PUBLIQUE ONF

Organisée par la Municipalité

Renseignements : ☎ 01 64 59 82 27

19 JANVIER 2013

GALETTE DU FOOT

Organisée par le Football Club de Sermaise

Renseignements : ☎ 06 83 32 01 82

09 FEVRIER 2013

CAFE THEATRE

Organisée par La Troupe des Déjantés

Renseignements : ☎ 06 85 32 84 16

03 MARS 2013

LOTO DE PRINTEMPS

Organisé par le Comité des Fêtes

Renseignements : ☎ 01 60 81 61 37

19 MARS 2013

**COMMEMORATION FIN GUERRE
D'ALGERIE**

Organisée par la Municipalité

Renseignements : ☎ 01 64 59 82 27

23 MARS 2013

CARNAVAL DES ENFANTS

Organisé par Ensemble Petits & Grands

Renseignements : ☎ 06 87 50 54 22

30 MARS 2013

CONCERT

Organisé par le Comité des Fêtes

Renseignements : ☎ 01 60 81 61 37

6 AVRIL 2013

**BOURSE PERICULTURE DE
PRINTEMPS**

Organisée par Ensemble Petits & Grands

Renseignements : ☎ 06 43 83 61 44



COMPTE RENDU DES PRINCIPALES DÉCISIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DU 29 NOVEMBRE 2012



CLASSE DE NEIGE 2013

Le conseil municipal a validé la classe de neige des élèves de CM2, qui partiront du 1er au 9 février 2013, à Crest-Voland (Savoie), accompagnés d'une enseignante, d'une infirmière et d'un personnel communal.

Le montant de la participation des parents a été fixé en fonction du quotient familial. Il est rappelé que la municipalité prend en charge plus de la moitié du coût total de la classe de neige.

Quotient familial mensuel	Participation des parents
de 0 à 154 €	176,27 €
de 155 à 365 €	225,24 €
de 366 à 587 €	277,46 €
de 588 à 699 €	310,11 €
supérieur à 700 €	326,43 €



CREATION DU SIBSO

Conformément au code général des collectivités territoriales, le conseil municipal a donné à l'unanimité son accord pour la création du Syndicat mixte Intercommunal du Bassin Supérieur de l'Orge (SIBSO), issu de la fusion de 3 syndicats :



- Le SIVSO : Syndicat mixte Intercommunal de la Vallée Supérieure de l'Orge, qui regroupe 18 communes,
- Le SIRA : Syndicat Intercommunal de la Rémarde Aval, regroupant 10 communes,
- Le SIA : Syndicat Intercommunal d'Assainissement du Val Saint Germain et de Saint Cyr sous Dourdan.

Cette fusion permettra une meilleure gestion des eaux, tout en améliorant leur qualité, ce que le SIVSO avait entamé depuis début 2011 avec la création du contrat de bassin de l'Orge amont.

MODIFICATION DE STATUTS CCDH POUR LA PETITE ENFANCE



Lors du conseil communautaire du 20 septembre 2012, la Communauté de Communes du Dourdannais en Hurepoix (CCDH) a modifié ses statuts de façon à intégrer la compétence petite enfance au sein de la CCDH.

Cette nouvelle compétence intègre, la création, l'extension et la gestion des équipements et services liés à la petite enfance existants et futurs.

Sont concernés actuellement la halte garderie de Saint Chéron, le multi accueil de Dourdan et les différentes crèches familiales.



Le conseil municipal a validé la modification des statuts de la CCDH et l'intégration de la compétence petite enfance.



LES BREVES D'ACTUALITÉ



NUMEROTATION



La poste nous informe qu'elle va très prochainement n'utiliser que la nouvelle numérotation, en vigueur depuis maintenant plus d'un an. Il est demandé aux personnes retardataires de faire le nécessaire, faute de quoi ces derniers ne recevront plus de courrier à l'ancienne adresse, il sera retourné à l'expéditeur.



CME - COMMISSION SOLIDARITE & HANDICAP

Dans le cadre de la collecte organisée et réalisée par le CME, à l'initiative de la commission solidarité et handicap, 442 paires de lunettes ont été collectées et déposées par les enfants chez l'opticien de St-Chéron.

Que deviennent ces lunettes ? Le Lions Club de Dourdan les récupèrent et les acheminent à Médico-France (organisation du Lions Club) qui va les trier, les tester et les expédier en Afrique Madagascar. En 2011, 2700 paires de lunettes ont été ainsi recyclées et envoyées à l'étranger.

LA COLLECTE CONTINUE !!!

POINT DE COLLECTE A SERMAISE : LA MAIRIE



et à

CME – CONSEIL MUNICIPAL DES ENFANTS

Les élections du Conseil Municipal des enfants pour l'année 2012/2013 ont eu lieu le 26 octobre dernier. Quatorze élèves de CM1 et CM2 le constituent, ils sont répartis en quatre commissions, sous la coordination de Monique Nolin-Beaumont:

Commission	Animée par
Sport & loisirs	Jacqueline Besse
Environnement & développement durable	Valérie Lacoste
Culture & citoyenneté	Jean-Louis Ringuédé
Solidarité & handicap	Isabelle Daviot



Élus en 2012	Favreau Maëlysse, Gilot Quentin, Hautefeuille Eléonore, Kabus Mélissandre, Matignon Louis, Wiese Emma
Élus en 2011	Bachowski Aurore, Badaire Anouk, Blondelot Océane, Jouarisse Camille, Marsal Héloïse, Matignon Paul-Antoine, Ramos Joana, Wiese Lou

Les conseillers vous dévoileront leurs projets pour l'année en cours dans le Mag de Janvier 2013

NOUVELLE HOTESSE D'ACCUEIL EN MAIRIE

Bienvenue à Mme Curty Elizabeth qui vous accueille désormais à la mairie. Elle est déjà connue des Sarmates, car elle avait assuré un remplacement pour un congé de maternité durant quelques mois. Le remplacement de Mme Vignal Isabelle, secrétaire administrative est en cours et devrait être effectif dès le début janvier.



en

FORET COMMUNALE DE SERMAISE

Dans le cadre du régime forestier et de la charte qui lie la commune de Sermaise à l'Office National des Forêts (ONF) « l'Aménagement forestier » est en cours d'élaboration. Ce document planifie notamment les coupes et travaux d'entretien dans la forêt communale pour les vingt ans à venir. Les agents de la Direction Territoriale Ile de France Nord Ouest de l'ONF présenteront les résultats de l'inventaire des peuplements réalisé sur différentes parcelles et la gestion qui y est envisagée, au cours d'une réunion publique qui aura lieu le 18 Janvier prochain à 19 h 00 à la Grange.



les

CONCOURS SICTOM



Un concours « **A VOS MARQUES ! PRETS ? PAPIERS !** » est organisé jusqu'au 1^{er} mars 2013 sur toutes les communes adhérentes au SICTOM, pour le tri des papiers de bureau, journaux, prospectus et magazines.



Vous devez pour cela déposer vos papiers dans les bornes d'apport volontaire réparties sur la commune (à la grange, sur le parking de la gare), au lieu de les mettre dans vos conteneurs jaunes.

Les 3 communes qui auront totalisé le ratio le plus élevé de poids de papier collecté par habitant, seront déclarées gagnantes et recevront une **dotation pour la caisse des écoles, ainsi qu'une journée découverte du recyclage papier.**

Cette action vise à nous sensibiliser au recyclage du papier alors qu'aujourd'hui moins d'un papier sur deux est trié pour être recyclé.

SITE – PANNEAU LUMINEUX

Comme vous avez pu malheureusement le constater, des problèmes récurrents affectent le panneau lumineux d'information de la mairie, ainsi que notre site internet.



Pour le panneau lumineux, l'entreprise qui nous l'a fourni et installé a fait faillite depuis bien longtemps, son fonctionnement n'a jamais été parfaitement satisfaisant et le logiciel associé est complètement obsolète (conception originale faite pour le minitel). Rajoutons à cela une liaison filaire défectueuse et vous comprendrez aisément nos déboires réguliers, qui nous ont amenés, après avoir tout essayé pour résoudre ces dysfonctionnements, à éteindre ce panneau dans l'attente d'une solution pérenne.



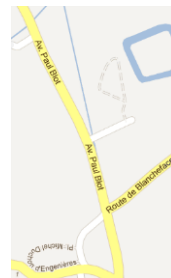
Des contacts ont été pris avec des entreprises avec pour consigne de conserver le panneau actuel, si cela est possible. Nous espérons solutionner rapidement ce dysfonctionnement.

Pour le site, nous sommes confrontés depuis un an à des problèmes récurrents d'accès au progiciel, de bande passante et d'hébergement, entraînant des grosses difficultés de mise à jour. Rappelons que ce site avait été conçu bénévolement par un de vos élus et qu'il nous avait donné entière satisfaction jusqu'ici.

Aussi, nous avons pris l'initiative de contractualiser avec une entreprise pour la création d'un site adapté à nos besoins, pouvant être lu non seulement sur ordinateur, quel que soit le navigateur internet, mais aussi sur tablette et téléphone. Nous espérons pouvoir ré-ouvrir un site vivant et actualisé régulièrement dès le printemps.

AMENAGEMENT CŒUR DE VILLAGE

Dans le cadre de l'embellissement de notre commune et de la politique de valorisation du patrimoine communal, vos élus ont engagé un projet de rénovation, d'aménagement et d'embellissement, nommé « cœur de village ». Ce projet a fait l'objet d'une présentation détaillée dans le Mag n°7 distribué au printemps (des exemplaires restent disponibles en mairie pour ceux qui le désireraient).



Le Conseil Départemental a voté et approuvé la subvention du contrat rural pour notre projet cœur de village au printemps et il a été également voté et approuvé le 21 novembre dernier en commission permanente du Conseil Régional dans sa totalité. Pour information, vos élus ont dû batailler et argumenter de façon très étayée le dossier, les finances des collectivités étant ce qu'elles sont, seulement deux communes du département ont obtenu, lors de cette session, des subventions pour leurs projets.

Le montant total des subventions obtenues est de 266.400 €.

Toutes les conditions financières sont donc remplies et nous lançons dès à présent l'appel d'offres pour sa réalisation, il comporte deux tranches de travaux :

- Une tranche ferme : Rue Paul Blot et aménagement du parking de la Mairie : Voirie, enfouissement des réseaux, éclairage public et espaces verts.
- Une tranche conditionnelle : Aménagement des abords de la Mairie : aménagement paysager du parc, travaux de maçonnerie et de serrurerie.

Le délai global d'exécution du marché est fixé à **11 mois**, à compter de la date de notification du marché qui aura lieu courant février, avec un début des travaux envisagé pour mai 2013.

Une réunion publique sera organisée, dès les contrats formalisés, soit courant février, pour vous expliquer en détail la nature et le phasage des travaux. Elle sera suivie d'une exposition dans la salle des mariages de la Mairie et accessible aux heures d'ouverture conventionnelles.

RESEAU HABITANTS RELAIS - INFOS GENDARMERIE

N° 11 bis/2012 – 18/12/2012

MESSAGE D'ATTENTION - VOL AU PREJUDICE PERSONNE AGEE

Le 17 Décembre, sur la commune du VAL SAINT GERMAIN a été commis un vol au préjudice d'une personne âgée. Un homme, type européen, âgé d'environ 40 ans, vêtu d'une tenue civile et mesurant environ 1.70 mètre se présente au domicile de la victime affirmant être un employé EDF, présente furtivement une "carte professionnelle" et déclare : "Vous n'avez pas été prévenu par la Mairie, je viens faire un contrôle pour une remise à niveau de l'électricité". La victime laisse entrer cette personne qui profite d'un moment d'inattention pour lui voler son portefeuille.



Merci de prévenir les personnes âgées qui habitent dans votre quartier.

Les mairies ne mandatent pas d'employés EDF - GDF ou compagnie des eaux pour faire des contrôles. Ces organismes adressent systématiquement un courrier avant une venue éventuelle de contrôle de réseau. Ne pas laisser rentrer ces personnes à votre domicile. Devant un tel cas, **composez immédiatement le 17.**

N° 11/2012 – 01/12/2012

RAPPEL : Dès que vous voyez un véhicule et/ou des personnes suspectes, appelez le 17 afin que nous dépêchions le plus rapidement possible une patrouille. Ce réflexe a déjà porté ses fruits cette année.

Si malheureusement les faits ont été commis, ne touchez à rien avant l'arrivée des gendarmes pour ne pas polluer la scène de cambriolage. Pour info, en juin, nous avons constaté deux cambriolages à Saint-Chéron et nous venons de recevoir les résultats des investigations techniques qui s'avèrent positives et nous permettent de confondre l'auteur. Ce dernier, actuellement en détention pour une autre affaire, sera auditionné dans le courant de la semaine 49.

Continuez à rester vigilants et à nous faire remonter tout fait anormal.

Toute l'équipe de la brigade de Saint-Chéron vous souhaite, malgré tout, de bonnes fêtes de fin d'année.

